



SYNDICAT FRANCIEN  
COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

**Méré/Beynes**

novembre 2015

## **IP : Il faut Payer !**

Lors de notre visite au personnel de la PDC de Méré-Beynes, vous avez été nombreux à nous faire part de vos problématiques de distribution des Imprimés Publicitaires.

La plupart d'entre vous nous ont fait savoir et comprendre que la compensation d'une heure supplémentaire était en deçà de la charge de travail et donc insignifiante.

Vous nous avez également fait part de la grande différence de charge entre vos QL, certains ayant à distribuer 300 imprimés pour 1 heure supplémentaire et d'autres 600 imprimés voire plus pour la même compensation.

S'ajoute à cela la difficulté de l'emport de l'IP lors de la sécable et une arrivée trop souvent tardive de ce produit à la PDC, ce qui réduit le nombre de jour de distribution, notamment pour la partie « Méré ».

Une réévaluation de la compensation est donc totalement justifiée !

La charge de travail supplémentaire, le poids des mains, l'augmentation du nombre de sacs de dépôt...etc. doivent être compensés à leur juste valeur.

C'est pourquoi la CFDT a demandé à votre Directrice « la reconnaissance du travail effectué » et l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires en attestant le propos via la pétition signée par une vingtaine d'agents de la PDC.

Suite à notre intervention, un geste va donc être fait de la part de la Direction de l'Etablissement. Sur le même principe que pour la distribution des élections, la distribution de l'IP sera payée au temps dépassé réduisant en partie les inégalités d'emport et de géographie de tournées (pavillons/bâtiments)...mais tout est encore loin d'être parfait !

**AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX A VOTRE VOIX**

**Du 16 au 19 novembre 2015 VOTEZ CFDT !**

